

Rapport 2015 de la Commission spécifique Educateur, Educatrice de l'enfance ES

Présentation par la société « sélection et conseil » du concours d'admission à l'ESEDE-CFPS

Dès 2005, la procédure évolue avec l'introduction de tests informatisés. Suite à différentes analyses de la procédure d'admission, il ressort que certains tests n'ont que peu de valeurs prédictives ou discriminatoires.

Après une présentation de la structure de la batterie de tests, une corrélation est faite entre les différents résultats sous forme d'un psycho gramme individuel de chaque candidat. La corrélation entre les résultats aux tests et les résultats à l'école a nettement augmenté. Une attention particulière a été portée à l'enrichissement des tests informatisés lors de chaque changement, afin de garantir les approches plurielles de la procédure.

La collaboration entre Sélection et Conseil et l'ESEDE recouvre plusieurs aspects telle la restitution aux candidats non retenus. Ces entretiens permettent aux candidats qui le désirent de comprendre leurs résultats.

Problème du manque de personnel diplômé et des options préconisées pour y répondre au mieux.

Mme Capeder évoque le nombre d'institutions qui ne peuvent pas fonctionner normalement faute de personnes diplômées. Elle rappelle que différents groupe de travail et discussion se sont penchés sur la voie en emploi et passerelle.

Informations relatives aux inscriptions aux différentes voies de formation

Pour la rentrée 2016, le nombre d'étudiants plein temps sera augmenté à SO, soit +40 étudiants (20 pour la filière 5400 et 20 pour la filière 3600) avec l'espoir que le champ professionnel proposera les 40 stages supplémentaires nécessaires par année.

Une formation 1S00h a commencé en janvier avec 17 étudiants. Une volée bien motivée et enthousiaste.

Présentation de M.Dumas (directeur de l'ESEDE à Lausanne)

M.Dumas a présenté le dispositif d'admission et fonctionnement avec listes d'attente de son école, la formation en emploi.

Le parcours standard est de 4 ans; avec un étalement à 5 maximum. Les étudiants ont une année après la fin des cours pour déposer leurs travaux, et ainsi obtenir leur diplôme.

La concentration des cours sur 2 ans permet des économies financières aux employeurs et aux étudiants.

Commission d'admission 2015

Mme Munch rappelle la double orientation de la procédure d'admission :

1. La loi stipule l'obligation d'organiser des tests d'aptitudes avant l'entrée en formation
2. Le nombre élevé de candidats nous amène à devoir mettre en place un concours d'entrée.

Depuis l'an 2000, cette procédure est organisée en partenariat avec Sélection et Conseil.

Voie 3600h : en juin 2015, la procédure n'a pas été actionnée le nombre de candidats n'étant pas suffisant pour ouvrir une voie de formation.

Plus de 40 personnes ont annoncé lors de la séance d'information, remplir les conditions d'admission, soit CFC d'ASE, une année d'expérience dans le poste et être en emploi. Sur ces 40 personnes seuls 11 dossiers ont été déposés. Un minimum de 16 était nécessaire pour ouvrir une classe.

Deux hypothèses peuvent être formulées:

1. La crainte des tests d'aptitudes
2. L'employeur se rétracte

Voie 5400h : La décision, suite à la perspective d'organiser deux procédures d'admission, est prise de renoncer aux épreuves de groupe réalisées à l'école pour ce public, tout en introduisant des modifications dans les tests de Batelle.

Lors de la commission d'admission, est analysé les résultats. L'avis du terrain est un indice supplémentaire à prendre en compte lorsque nous étudions le dossier des candidats classés autour des rangs 60 et/ou lorsqu'un profil doit être confirmé.

Lors de cette séance 60 étudiants sont retenus avec 4 candidats sur liste d'attente.

Concernant la pénurie de personnel il faudrait augmenter le nombre de volées tout en étant attentif aux ressources. C'est un équilibre difficile à trouver entre l'offre et la demande. Les projections pour 2018 semblent en effet démontrer un manque important.